

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 02 MARS 2015 A 20 H 15

Présents à la séance : 29

L'An Deux Mil Quinze, le 02 MARS 2015 A 20 H 15

Extrait affiché le :
03 Mars 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

1^{ère} séance 2015.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER
Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie,
Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN
Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE
Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David,
M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-
LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène,
M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

Objet : Retrait et adhésions au SDANC.

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

N°17/2015

Monsieur Philippe SALÉRIO, Adjoint délégué, invite le Conseil
Municipal à se prononcer sur les demandes d'adhésion au SDANC, des communes de Hergugney
(canton de Charmes) et de Repel (canton de Mirecourt) ainsi que du Syndicat d'Assainissement
La Bresse-Cornimont, et sur le retrait de la commune d'Aulnois.

Le Conseil Municipal en délibère et, à l'unanimité de ses membres,
Décide d'accepter ces trois adhésions au Syndicat Mixte
Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC), ainsi que ce retrait.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,